

DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI
ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Paris, le 22 février 2010

SOUS-DIRECTION INGENIERIE ACCES ET RETOUR A L'EMPLOI
7 SQUARE MAX HYMANS
75741 PARIS CEDEX 15

Le Délégué général à l'emploi et à la formation
professionnelle

à

Madame et Messieurs les Préfets de région

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux des
entreprises, de la concurrence, de la consommation, du
travail et de l'emploi (DIRECCTE)

Monsieur le Directeur régional du travail, de l'emploi et de
la formation professionnelle, préfigurateur de la
DIRECCTE de la région Ile de France

Mission Insertion Professionnelle

Affaire suivie par : MIP

Mél : mip.dgefp@finances.gouv.fr

Téléphone : 01 43 19 28 41

Télécopie : 01 43 19 28 05

www.minefi.gouv.fr

www.travail.gouv.fr

**Instruction DGEFP n°2010-08 du 22 février 2010 relative au bilan de la mise en œuvre
des nouvelles modalités de conventionnement avec les SIAE et préparation de l'année
2010.**

n°NOR : ECED1005178J

Textes de référence :

Circulaire DGEFP n°2008 du 10 décembre 2008 relative aux nouvelles modalités de
conventionnement des structures de l'insertion par l'activité économique.

Les nouvelles modalités de conventionnement des structures de l'insertion par l'activité
économique (SIAE), qui s'inscrivent dans le cadre du plan de modernisation du secteur,
ont été initiées par la circulaire visée en référence.

Cette première année de mise en œuvre témoigne d'une mobilisation forte de vos services
et fin novembre 2009, près de 2500 structures ont négocié leur objectifs d'insertion dans
l'emploi sur la base d'un projet d'insertion territorialisé.

A l'issue de cette première année, il apparaît utile d'établir un bilan régional. A cette fin,
vous trouverez ci-après un questionnaire qui doit permettre d'identifier les principales
difficultés rencontrées, et les bonnes pratiques susceptibles d'être généralisées,
notamment dans l'optique de préparer les formations à destination des agents en charge de
l'IAE qui seront délivrées par l'INTEFP en 2010.

Ce questionnaire comporte deux parties :

- Une partie qui concerne **le bilan qualitatif de la première année d'application** avec
une série de questions axées plus particulièrement sur la gouvernance,
- Une partie qui vise à **identifier les modalités de préparation du dialogue de gestion
2010.**

Je vous rappelle que la mise en place des nouvelles modalités de conventionnement fait l'objet d'un suivi dans le cadre d'un comité de pilotage national composé de représentants des services de l'Etat au niveau régional et départemental, des conseils généraux, des structures de l'insertion par l'activité économique, du CNIAE, de la DARES, de Pôle emploi et de la DGEFP. Dans ce cadre, un premier bilan de la mise en œuvre de ce chantier, s'appuyant sur cette enquête et celle conduite par les réseaux, sera réalisé au premier semestre 2010.

Par ailleurs, je vous informe qu'une réflexion va être engagée sur la mesure de la performance des SIAE et l'appréciation des objectifs « emploi ». Les réponses qualitatives que vous apporterez à ce questionnaire enrichiront cette réflexion.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir me retourner ce questionnaire avant le **15 mars 2010**. Sur cette base, une synthèse nationale sera réalisée et vous sera communiquée, le cas échéant, enrichie d'éléments d'analyse qui auront été obtenus auprès des réseaux.

Bertrand MARTINOT


Délégué général à l'emploi
et à la formation professionnelle

**BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE 2009 DES NOUVELLES MODALITES DE CONVENTIONNEMENT AVEC LES
SIAE ET PREPARATION DE L'ANNEE 2010**

I. BILAN 2009

1. Le pilotage du dialogue de gestion 2009

QUESTIONS	REPONSES
De quel type d'accompagnement aux nouvelles modalités de conventionnement les SIAE ont-elles bénéficié ? Accompagnement réalisé par des têtes de réseau de l'IAE, formées par le CNAR IAE ou avec une méthodologie propre, ou par un autre prestataire ?	
Nombre de structures ayant bénéficié d'un accompagnement ? Quel bilan tirez-vous de cet accompagnement (notamment satisfaction des structures bénéficiaires) ?	
Avez-vous mis en place une animation régionale des DDTEFP pour une harmonisation et des échanges sur les pratiques de conventionnement ?	
Les agents ayant participé aux formations de l'INTEFP sur les nouvelles modalités de conventionnement estiment-ils en avoir retiré un bénéfice dans la conduite des négociations ?	
Avez-vous élaboré un document-type de support du dialogue de gestion (diagnostic du territoire et de son offre d'insertion) ? - Les partenaires du CDIAE ont-ils été associés à la réalisation de ce document ? Ce document est-il transmis préalablement à l'entretien avec chaque SIAE ?	

Quels sont les éléments-clés chiffrés indispensables à croiser pour conduire le dialogue de gestion ? Ces chiffres sont-ils aisément accessibles ?	
Des documents complémentaires aux SIAE sont-ils transmis? Si oui, lesquels (par exemple, note détaillant les principales orientations stratégiques pour l'année à venir) ?	

2. Le calendrier 2009

QUESTIONS	REPONSES
Combien de temps d'échange a été consacré en moyenne pour chaque dialogue de gestion ?	
Indiquez les périodes où la majorité des dialogues de gestion se sont tenus (vous pouvez distinguer en fonction des dispositifs EI, ETTI, ACL et AI) et celles des signatures de convention puis, le cas échéant, indiquez les cas particuliers ayant dérogé au calendrier ?	

3. Les acteurs de la négociation

QUESTIONS	REPONSES
Quels sont (Collectivités territoriales spécifier) les partenaires financiers qui ont participé aux négociations ? A quel niveau de représentation ?	
Indiquez si le chantier de rénovation des modalités de conventionnement a eu des conséquences sur des chantiers connexes : mise en place d'une conférence des financeurs ? Elaboration d'un dossier unique de demande de financement ?	

Est-ce que Pôle emploi a participé aux négociations ?	
Est-ce que Pôle emploi a signé les conventions ? Si non, comment la participation de Pôle emploi a-t-elle été formalisée (par exemple convention de coopération de Pôle emploi avec la SIAE annexée à la convention) ?	
Estimez-vous que des intervenants non présents puissent alimenter les échanges durant le dialogue de gestion ? Si oui, lesquels ?	
Les têtes de réseau de l'IAE ont-elles eu un rôle d'appui lors des négociations ? Si oui, selon quelles modalités ?	

4. Le contenu du dialogue de gestion

QUESTIONS	REPONSES
Pour la première année, le dialogue de gestion a-t-il uniquement porté sur la négociation d'objectifs d'insertion dans l'emploi ?	
Combien (en %) et quels types de structures (AI, ACI, EI, ETTI) ont présenté leur projet d'insertion dès cette année ?	
Se sont-elles appuyées sur les référentiels des circulaires du 10 décembre 2008 et du 22 juillet 2009 ?	
Avez-vous apporté des améliorations à ces référentiels ? si oui lesquelles ?	
Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans la formalisation du projet d'insertion ?	

5. Les conditions du dialogue de gestion

QUESTIONS	REPONSES
Avez-vous des observations particulières sur l'organisation pratique des dialogues de gestion (précisez notamment si certains dialogues de gestion se sont tenus dans les locaux des structures) ?	
Les conditions du dialogue de gestion vous ont-elles semblé : satisfaisantes – perfectibles – insatisfaisantes ?	
Précisez les principales difficultés rencontrées : respect du calendrier, recueil des données pour le diagnostic territorial, réticences des structures, négociation des objectifs d'insertion dans l'emploi...	
Indiquez les principaux freins :	
Indiquez les principaux motifs de satisfaction :	

Globalement, les conditions du conventionnement entre l'Etat et chaque SIAE vous semblent-elles plus satisfaisantes qu'auparavant ?
Indiquez en quoi les nouvelles modalités de conventionnement constituent une plus-value par rapport aux modalités antérieures ?

6. Le suivi de la convention et son bilan

QUESTIONS	REPONSES
Quelles modalités de suivi de la convention en cours d'année ont été mises en place ?	
Disposez-vous de tous les éléments nécessaires à la réalisation d'un bilan ? Ces éléments étaient-ils facilement accessibles ?	
Avez-vous organisé une réunion spécifique destinée à partager avec la structure (ou avec d'autres financeurs) l'appréciation des résultats ?	

II. PREPARATION DU DIALOGUE DE GESTION 2010

1- Les axes de progrès

QUESTIONS	REPONSES
Indiquez les domaines pour lesquels des progrès pourraient être réalisés pour chaque acteur : l'Etat, SIAE, têtes de réseau de l'IAE	
Pour 2010, quels sont vos objectifs de progrès dans la mise en œuvre des nouvelles modalités de conventionnement, notamment : <ul style="list-style-type: none">- Dans les relations avec les autres financeurs ;- Avec Pôle emploi ;- Autres : à préciser	
Quelles sont vos attentes vis à vis de la DGEFP (des formations, des séminaires régionaux, autres...)?	

2 -Calendrier 2010

Quel est votre calendrier prévisionnel de négociations pour 2010 ? L'avez-vous modifié par rapport à celui de 2009 ?	
Comment envisagez-vous de prendre en compte les résultats de l'année précédente pour la négociation des objectifs 2010 ?	
Avez-vous repéré des SIAE susceptibles de bénéficier du diagnostic économique et financier ?	